



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

finances

Question écrite n° 120290

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur l'éventualité d'une dotation spécifique pour l'égalité républicaine destinée à la Seine-Saint-Denis. En effet, même si cette suggestion a été avancée dans un contexte très polémique par la majorité communiste du conseil général de ce département, il n'en reste pas moins, comme l'a reconnu d'ailleurs la mission d'information sénatoriale sur les quartiers en difficulté, que le 93 rencontre des handicaps particuliers qui lui occasionnent des dépenses, notamment sociales, scolaires et sécuritaires plus importantes. Ces dépenses ne sont pas toujours proportionnelles à l'importance démographique de la population. Dès lors, il conviendrait de pouvoir étudier la faisabilité de cette création d'une telle dotation spécifique pour le département de la Seine-Saint-Denis. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120290

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2553